

➔ Voie verte dans le Gard

L'écarteur de danger

Alors que la piste cyclable en site propre est censée protéger le cycliste, les aménagements peuvent provoquer des chutes.



La barrière occupe les trois quarts de la chaussée.

▲ ATTENTION, BARRIÈRE !

Sur les Voies vertes, il y a généralement des barrières aux intersections, pour empêcher les passages d'automobiles sur la piste et ralentir les cyclistes à l'approche d'un carrefour. Seul problème, si une barrière est mal conçue, elle peut être plus dangereuse que la route dont elle est censée nous protéger. Ce fut le cas sur une Voie verte près de Nîmes. Notre ami Michel Jonquet roulait avec son club et a été témoin de la chute d'une camarade : «Elle a percuté le coin de cette barrière avec sa hanche, est tombée et a heurté le sol avec sa tête. Sans son casque quel traumatisme aurait-elle pu subir ? Je suis resté un moment sur place pour véri-

fier les acrobaties des uns et des autres pour éviter les chocs, la barrière étant à hauteur de la tête de nombre d'enfants.» Il a écrit au Conseil général du Gard pour signaler le problème et demander que les planches des barrières soient reculées. Les travaux ont été réalisés rapidement : au lieu de fermer les trois quarts de la chaussée, les barrières n'occupent plus que la moitié du chemin. Le passage se fait donc plus aisément et avec moins de risques de se cogner. Moralité : Il est souvent utile d'envoyer une petite lettre polie et positive !

▼ DANS L'AVEYRON, LES BUS ROULENT POUR LES VÉLOS



Dans l'Aveyron, l'ensemble des cyclistes (cyclotouristes, coureurs et urbains) se sont regroupés au sein de l'Association pour la défense et la sécurité des cyclistes. En 2005, l'association a obtenu la mise en place de panneaux routiers rappelant la distance de sécurité lors du dépassement des cyclistes : 1 m en ville et de 1 m 50 en rase campagne. Cet été, l'association s'est concentrée sur la sécurité en ville. À Rodez, dix bus de l'agglomération ont été munis d'affiches sécuritaires, ceci du 22 juin au 11 juillet. Le message : «Partageons la route».



Le financement de cette initiative a été assuré pour l'essentiel par la préfecture dans le cadre du plan départemental d'action de sécurité routière, et la presse a relayé les efforts de l'association. Nous tenons à remercier tous les acteurs qui ont contribué au succès de ces deux opérations.

UNE VOIE VERTE SUR CARTE MICHELIN



Cet été vous aurez peut-être remarqué chez votre libraire, les nouvelles cartes départementales Michelin (cartes jaunes) : elles ont toutes en couverture un bandeau rouge «Pistes cyclables et Voies vertes». Ceci est le résultat d'une action de nos amis de l'AF3V qui ont signé une convention de partenariat avec Michelin et fourni les tracés des voies. Résultat, les nouvelles cartes départementales, régionales et atlas décrivent les Voies vertes avec un nouveau libellé (Piste cyclable/Voie verte), qui remplace l'ancien (piste cyclable). Le graphisme est très clair : trait vert pointillé avec logos piétons-vélos. Si une Voie verte ou une piste cyclable importante est absente de la carte Michelin de votre secteur, merci de le signaler à l'association qui représente l'AF3V dans votre département : le tracé sera ajouté dans les éditions 2010.

NB : sur les cartes IGN, les pistes cyclables sont matérialisées par un fin trait rouge. Rappel : vous pouvez trouver tous les itinéraires (véloroutes ou Voies vertes) sur le site de l'AF3V : www.af3v.org

UN VÉLO À LA FOURRIÈRE

Suite à un accident, un membre du Cyclo-randonneur d'Albi est passé au commissariat pour récupérer son vélo. On lui a informé que celui-ci était «à la fourrière» : il a dû payer 27 € pour le récupérer. Cette somme peut paraître élevée, mais l'est-elle vraiment ? Trop souvent les vélos accidentés sont laissés sur place et, bien entendu, disparaissent rapidement. Pire, nous avons entendu parler d'un vélo qui a été confié à un voisin... qui a refusé de le rendre à son propriétaire. Les 27 € couvrent à peine les frais du gérant de la fourrière, et notre adhérent a pu récupérer sa monture.

MAZAMET, 12 000 LUMIÈRES POUR 12 000 VIES SAUVÉES

Souvenez-vous : «En 1972, il y a eu 16 617 morts sur nos routes. Soit l'équivalent du nombre d'habitants de la ville de Mazamet dans le Tarn.

Un an plus tard, suite à une idée Michel Tauriac, journaliste de l'ORTF, les Mazamétains se couchent dans les rues pour symboliser l'hécatombe sur les routes de France. Cette image a marqué tous ceux qui les ont vues et la lutte contre l'insécurité routière a pris une nouvelle dimension. Depuis, des mesures, pas toujours populaires, ont permis de sauver 12 000 vies par an.

Le 30 juin 2009, c'est donc très logiquement que Mazamet a été choisie pour rappeler les progrès accomplis et pour encourager les Français à continuer : projection de l'excellent documentaire de Michel Tauriac, discours du ministre Jean-Louis Borloo, distribution de bâtons lumineux pour symboliser les vies sauvées, passage en direct à la télévision : un grand événement médiatique, mais pour une cause utile.

L'année dernière, 4 275 personnes sont décédées sur nos routes, mais une fois de plus les Mazamétains nous ont rappelé qu'il suffit de changer nos comportements pour faire baisser ce chiffre.

